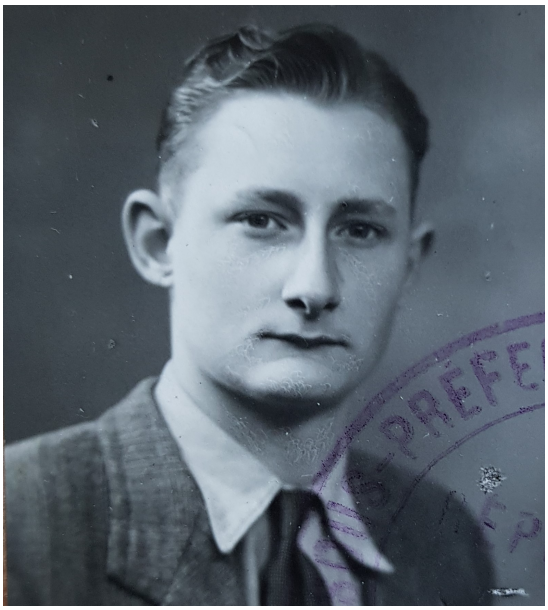
Jacques BOURGEOIS

Par : Jean-Yves Bonnard



Archives départementales des Yvelines, 1369W37

- Informations
  - Nom : BOURGEOIS
  - Prénom(s) : Jacques
- Etat civil
  - Date de naissance : 23/03/1926
  - Ville de naissance : Choisy-au-Bac
  - Département de naissance : Oise
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - boulanger
  - Date de décès : 14/02/1945
  - Lieu de décès : Melk
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - FTP
  - Date d'engagement : 1/4/1942
  - Département(s) de résistance : Oise
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 13/8/1942
  - Lieu d'arrestation : Sarron
  - Département d'arrestation : Oise
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Amiens
  - Date de condamnation : 17/07/1943

    - Motif(s) de condamnation :
      - Activité communiste
    - Peine infligée : Prison
    - Durée de la peine : 3 ans
    - Parcours carcéral :
      - Compiègne
      - Amiens
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 18/12/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 2794
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 12 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Auschwitz
      - Melk (Kdo Mauthausen)
    - Matricule : 73148
    - Situation en 1945 : Décédé
    - Date : 14/02/1945
    - Lieu : Melk
- Reconnaissance
    - Statut : Déporté résistant
    - Médaille de la Résistance
    - A titre posthume
    - Date du décret MRF : 26/06/1956

Biographie

Né le 23 mars 1926 à Choisy-au-Bac, fils de Richard Marcel Bourgeois et de Thérèse Léonie Papaux, il est élevé par sa mère après le divorce de ses parents en 1929. Devenu ouvrier boulanger, il demeure à Compiègne, au n°6 rue de Mercières et fréquente le milieu communiste.

Début 1942, entré en relation avec le militant Robert Georgelin, il entre dans la Résistance communiste. Jacques Bourgeois est désigné comme chef de secteur des Jeunesses communistes à Compiègne. Il forme un premier triangle avec Robert Georgelin et Claude Leroy. Devenu homme de confiance, Jacques Bourgeois dirige bientôt les chefs de triangles Russeil, Chevallier et Drujon.

Le 10 avril 1942, la sous-préfecture de Compiègne lui attribue sa carte d'identité avec sa photographie. Il n'a que seize ans et apparaît très mature. Quelques jours plus tard, l'organisation clandestine décide de célébrer le 1er Mai 1942 par des actions symboliques. Ainsi, dans la nuit du 30 avril, vers 23 heures, Jacques Bourgeois et Claude Leroy mettent le feu à une meule de foin requise par les Allemands rue Saint-Germain non loin du camp de Royallieu et appartenant à M. Boursier, cultivateur à Compiègne. Pour ce faire, les deux hommes utilisent un engin incendiaire composé de plaques de poudre entourées de films. Les multiples actions menées cette nuit-là mettent en alerte les polices françaises et allemandes. Den enquêtes sont menées sans succès. D'autres attentats sont ensuite perpétrés par l'Organisation Spéciale en cours de structuration. Un acte manqué est à l'origine du démantèlement du réseau.

Le matin du 13 août 1942, Robert Georgelin apprend qu'un sabotage doit avoir lieu dans l'après-midi à Sarron sur la ligne ferroviaire Paris-frontières, au point kilométrique 69 960. L'engin, placé sous les rails, explose à 15h40 au passage d'un train de travailleurs français en partance pour l'Allemagne. L'opération se solde par un échec : le train ne déraille pas et l'explosion ne provoque pas de victime.

Parti en bicyclette, musette sur le dos contenant un revolver, cinq cartouches et des vêtements de rechange, Robert Georgelin se rend sur les lieux accompagné de Jacques Bourgeois en motocyclette. Marcel Letort rapporte la suite : « *Arrivés sur Chevrières, ils s'étaient arrêtés pour faire une pause. [Bourgeois] était à cheval sur sa moto et lui [Georgelin], debout, le vélo devant lui. Tout d'abord, ils ne firent pas attention à une voiture décapotable qui arrivait à vive allure. Ils jetèrent incidemment, à son passage, un petit papier d'emballage. Aussitôt la voiture freina et fit marche arrière. Un officier sauta sur la chaussée, s'empara de Bourgeois, tandis que le chauffeur se dirigeait vers Georgelin, s'emparant de sa musette. Georgelin évita le coup de poing, jeta son vélo dans les jambes de l'Allemand, se sauva en zigzagant dans le bois où il disparut. Les officiers SS se rendaient sur les lieux de l'attentat qui avait échoué, car mal préparé, réalisé plus tôt que prévu, avec trop de personnes convoquées* ».

Robert Georgelin parvient à s'enfuir, abandonnant sa musette. Jacques Bourgeois, quant à lui, est arrêté par les *feldgendarmes* de Compiègne. La présence d'une arme complique son sort.

Marcel Letort, prévenu la veille qu'il devait retrouver Georgelin à 18h00 à la gare de Pont-Sainte-Maxence, mentionne avoir vu « un jeune » qu'il avait eu l'occasion de rencontrer lors de réunions clandestines, assis à l'arrière d'une limousine découverte allemande entre deux Allemands. Il s'agit de Jacques Bourgeois, mentionné par l'initiale « « B » dans le récit de Marcel Letort.

Conduit à Compiègne pour y être interrogé par la police française, probablement malmené, Jacques Bourgeois reconnaît (« après quelques réticentes », mentionne le commissaire Chevalier) appartenir aux Jeunesses communistes, alors clandestines, et donne le nom d'un de ses membres : Claude Leroy. Ce dernier est appréhendé par deux *feldgendarmes* le 15 août 1942 chez M. Verlest, à Senlis, chez qui il se cache. Conduit à Compiègne, remis aux autorités françaises, Claude Leroy est interrogé par le commissaire Chevalier et donne le nom de plusieurs membres des Jeunesses communistes du Compiégnois. De nouveau interrogé, Bourgeois livre de nouvelles informations concernant l'organisation communiste à Compiègne. Ces révélations dépassant le cadre de l'enquête qui lui a été confié, le commissaire Chevalier procède à une extraction de procédure afin de poursuivre ses investigations sur l'organisation clandestine. Durant plusieurs semaines, les arrestations de communistes se multiplient.

Pendant ce temps, Jacques Bourgeois est toujours détenu par l'autorité militaire allemande. Prévenu d'activités communistes, il n'est déféré à la prison de Compiègne que le 18 décembre 1942 et retrouve ses camarades de combat à qui il raconte son arrestation.

Le 12 juillet 1943, Norbert Barbier, Jacques Bourgeois, Jacques et Marcel Chevallier, Ernest Flury, René Grenier, André Langelez, Claude Leroy, Marcel Letort, Lucien Lesne, Paul Pinel, Lucien Thaye sont transférés à Amiens. Manquent à l'appel Roger Russeil, malade, et Marius Dutriaux, en fuite. Le groupe est conduit à pied de la prison à la gare de Compiègne, enchaînés deux à deux. Là, les treize prisonniers haranguent les voyageurs, chantent la *Marseillaise* et sont réprimés par les gendarmes français. Arrivés en gare d'Amiens, ils sont conduits à la prison en autobus puis détenus jusqu'à leur procès, à huis clos, défendus par des avocats dont M^{e} Jean Gilbert-Jules (sénateur et ministre après-guerre).

Le 17 juillet 1943 par arrêt de la section spéciale de la cour d'appel d'Amiens, Jacques Bourgeois est condamné à trois ans de prison et 1200 frs d'amende pour s'être rendu coupable d'activité communiste (loi du 2 septembre 1939).

Incarcéré le 18 décembre 1943 à la Centrale d'Eysses (n°2794) à Villeneuve-sur-Lot, il est remis aux autorités allemandes de Toulouse le 30 mai 1944. Il est transféré avec son groupe au camp de Royallieu, à Compiègne, le 6 juin 1944.

Il est déporté le 18 juin au départ de la gare de Compiègne à destination Dachau (n°73148). Le convoi de 2143 détenus arrive au camp le 20 juin. Jacques Bourgeois est transféré dans plusieurs *kommandos* et camps dont Auschwitz (n°199973) le 12 novembre 1944. En raison de la progression des troupes russes, il est évacué de ce dernier camp en janvier 1945 et transféré à Mauthausen (n°118609) où il arrive le 25 janvier 1945. Affecté au *kommando* de Melk (chantier Quartz) le 29 janvier 1945, il y décède le 14 février 1945. Son corps repose dans le cimetière de Melk.

Durant sa détention, sa condamnation est amnistiée par les ordonnances du CFLN du 1er juillet 1943 et du GPRF du 9 août 1944.

Il reçoit le titre de déporté résistant le 21 mai 1953, sa carte n°100316875 étant délivrée à sa mère. Il est titulaire à titre posthume de la médaille de la Résistance par décret du 26 juin 1956 –JO du 4 juillet 1956) et porte la mention « mort en déportation » (arrêté du 17 septembre 1987).

Son nom figure sur le monument aux morts de Choisy-au-Bac ainsi que sur une plaque commémorative « Morts pour la France 1939 – 1945 » située à l'intérieur de l'église de Choisy-au-Bac.

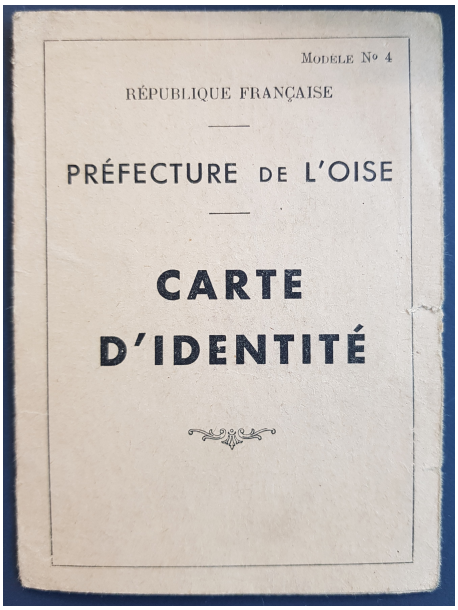
Bibliographie

BESSE Jean-Pierre, "L'Organisation Spéciale (OS)", Pages de la Résistance n°14, ANACR-Oise, décembre 2010.
BONNARD Jean-Yves, "Le 1er mai 1942 à Compiègne", in Annales historiques Compiégnoises n°170, printemps 2025, p.44-57.
LETORT Marcel, "Matricule 73671, journal d'un déporté résistant", CDDP Oise coll. Témoignages, janvier 2008, p.44-45.

Album photos



Carte d'identité



Carte d'identité